



Vientiane, le 3 novembre 2015

Commission extension

Compte rendu

Début de la réunion 17h30

Durée : 2h00

Présents :

| | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| Cédric Paga : | Représentant du personnel |
| Denis Callebaut : | Parent d'élève |
| Dominique Goduel : | Directeur primaire |
| Jacques Barret : | Enseignant primaire |
| Jean-Paul Chanal : | Enseignant collège-lycée |
| Michaël Ben-Guigui : | Trésorier / COGES |
| Saïd El Moutaoukil : | Directeur Administratif et Financier |
| Sébastien Mathey : | Proviseur |
| Serge Doussantousse : | Parent d'élève |
| Vilayvanh Lefebvre : | Présidente du COGES |

Excusés :

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Gilles Pottier : | Parent d'élève |
| Jérôme Dubois-Mercent : | COCAC |
| Olivier Gilard : | Parent d'élève |
| Suzanne Paschini : | Représentant des élèves |

Point 1 : adoption de l'ordre du jour

La réunion se déroulera autour des cinq points suivants :

- 1- adoption de l'ordre du jour
- 2- approbation du compte rendu du 9 octobre 2015
- 3- AMO : négociation avec Artélia
- 4- validation du planning de la visite du programmiste
- 5- échange sur les dossiers des architectes

L'ordre de jour est adopté à l'unanimité.

Point 2 : approbation du compte rendu de la commission du 9 octobre 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité



Point 3 : AMO

Rappel de la décision de la commission approuvée dans le compte rendu du 9 octobre 2015 :

Le point 2 du rapport indique que :

La commission décide de ne pas relancer pour l'instant de processus pour un AMO, la commission souhaite privilégier la négociation avec l'offre d'Artelia, en les recevant, en fonction de la disponibilité de M. Pottier. Si par la suite une nouvelle procédure de recrutement est lancée, la liste sera une proposition restreinte de la commission extension. M. Benguigui et le DAF sont chargés de trouver un créneau pour cette rencontre entre M. Pottier (+ d'autres volontaires de la commission) et Artelia.

Monsieur Pottier nous a fait une proposition de révision de l'offre d'Artelia. Cette proposition a été transmise via le DAF au représentant du groupe Artélia au Laos. Ce dernier reprendra contact avec nous après concertation auprès de ses collaborateurs.

Le DAF relancera par téléphone le représentant.

Par ailleurs, nous avons prévu d'organiser une réunion en visio-conférence avec Gilles Pottier le 16 novembre pour bien déterminer le rôle de l'AMO ainsi que les modalités de ses interventions en fonction de celles du programmiste et du maître d'œuvre.

Un entretien est prévu, par la suite, avec Artélia en présence du programmiste et tous les membres de la commission pour fixer les modalités de son intervention ainsi que le montant de ses honoraires.

Point 4 : planning détaillé de la visite de monsieur Carsault (notre programmiste)

La visite est prévue le 16 décembre et prendra fin le 18 à 16h00. Elle se déroulera comme suit :

Lundi 16 novembre

14h00-16h00 : Rencontre avec les membres de la commission extension

16h00-17h30 : Rencontre avec le représentant de « Artélia »

Mardi 17 novembre

Entretiens avec les architectes :

8h30-10h00 : présentation orale et entretien avec le cabinet SNI

10h30-12h00 : présentation orale et entretien avec Archineer

12h30-14h00 : déjeuner avec les membres de la commission extension

14h00-15h30 : présentation orale et entretien avec le cabinet DG

16h00-18h00 : délibérations du jury

Mercredi 18 novembre

8h30-10h00 : rencontre avec les usagers si besoin

10h00-12h00 : rencontre avec le lauréat du concours

14h00-16h00 : bilan de mission avec les membres de la commission extension

16h00-17h30 : bilan de mission avec SEMA l'Ambassadrice et le COCAC

Le planning est validé à l'unanimité.



Point 5 : échange sur les dossiers des concurrents

Trois questions pertinentes ont été évoquées :

Question 1- monsieur Chanal s'interrogeait sur la signification de « coût des travaux vérifié » dans le rapport d'évaluation des dossiers des architectes fourni par le programmiste.

Le DAF s'engage à interroger monsieur Carsault sur la question.

Question 2- Estimation des coûts des travaux proposée par les architectes ?

Ecart type très important entre les trois architectes concernant certaines rubriques

Analyse de G.POTTIER : le coût de la construction serait de 2M7 au lieu de 3M7.

Question 3- Comment négocier les coûts et les honoraires des architectes ?

Il serait opportun de négocier, à la fois, un honoraire forfaitaire fixe avec les architectes et la réduction des surfaces du fait que les 3 architectes dépassent dans leurs propositions respectives la superficie de construction indiquée dans notre programme.

Ces deux options nous permettront sans doute de diminuer le coût du projet de façon significative. Cela sera proposé lors de la visite du programmiste.

Fin de la séance : 19h30

Saïd El Moutaoukil